

COMMUNIQUÉ

Séances du conseil municipal; La Macaza invitent ses citoyens à poser des questions

La Macaza, le 8 avril 2020 – Comme la majorité des municipalités du Québec dans le cadre de la pandémie du coronavirus actuelle, les élus.es de La Macaza tiendront les séances du conseil à huis clos et par vidéoconférence jusqu'à nouvel ordre.

Afin de permettre à ses citoyens de s'exprimer lors des séances du conseil, ceux-ci pourront adresser leurs questions soit par courriel ou par téléphone à la Municipalité, et ce, avant les séances. Après chacune d'elle, la mairesse, madame Céline Beauregard répondra directement aux citoyens. Elle explique : *" Il est très important pour les élus.es de notre municipalité que la démocratie municipale demeure quelque chose de vivant malgré ce que l'on vit actuellement. Pour les questions d'ordre général, les réponses seront diffusées sur nos plateformes de communication."*

La prochaine séance du conseil municipal de La Macaza aura lieu le lundi 13 avril à 15h30 par vidéoconférence. Les citoyens peuvent appeler au bureau municipal au 819.275.2077 poste 0 pour adresser leur question aux élus.es ou par courriel au info@munilamacaza.ca. Le projet d'ordre du jour de cette séance est disponible sur le site Web de la Municipalité à www.munilamacaza.ca sous l'onglet *documentation* et dans le menu sous *ordre du jour*.

-30-

Source :

Municipalité de La Macaza

Pour plus d'information, contactez madame Céline Beauregard, mairesse au 819.421.2077 ou par courriel à maresse@munilamacaza.ca

Site Web : www.munilamacaza.ca

Page Facebook : <https://www.facebook.com/infomacaza/>